

**COMMUNE DE LÉRY****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
N°V-2023-04****Séance du 1<sup>er</sup> juin 2023**

**Le Conseil Municipal de la commune de Léry, légalement convoqué le 26 mai 2023, s'est réuni salle du Conseil Municipal en mairie sous la présidence de Madame Janick LÉGER – Maire.**

<b>Présents</b>	J. LEGER, N. LECARFF, I LEVERE, M. CHRILAA, C. RABET, P. BOLARD, Y. CANCALON, B. NORMAND, K. LANCTUIT, C. JUSZKO, E. MERLIN, AG. MEREAX, E. LEFEVRE, C. CONTREMOULIN
<b>Absents</b>	C. DEMANTE, F. RAFYQ
<b>Pouvoirs</b>	D. PAUMIER à B. NORMAND, B. AUBERT à N. LECARFF, M. DUMONTIER à E. LEFEVRE

**Secrétaire de séance : C. JUSZKO**Elus : 19Nombre de présents : 14Nombre de votants : 17**Vente de la parcelle C775 - 776 sise 45A rue du 11 novembre - Léry**

Le local de la Poste étant désormais disponible, la pharmacienne est intéressée pour le racheter afin de s'agrandir et de proposer de nouveaux services.

**CONSIDERANT**

Que l'activité de la Poste est un service public, le bâtiment entre donc dans le domaine public.

Que l'avis des Domaines sur la valeur vénale du bien est estimé à 95 000 €, assortie d'une marge d'appréciation de +/- 10%,

Que la pharmacienne propose 85 000 € HT soit 102 000 € TTC, les frais notariés étant à la charge de l'acquéreur.

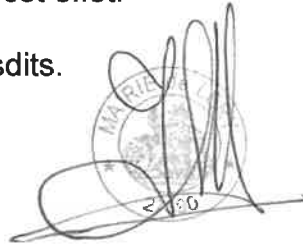
**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Constate la désaffectation et prononce le déclassement** du domaine public communal de la parcelle située 45A rue du 11 novembre à Léry cadastrée en section C sous les numéros 775 et 776
- **APPROUVE** la cession des parcelles C775 - 776 afin que la pharmacie puisse étendre son activité pour un montant de 85 000 € HT, TVA en sus en fonction de la législation applicable le jour de la vente.

- **DIT** que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur,
- **AUTORISE** Madame la Maire, à signer tous les documents afférents à cette vente et à l'avant-contrat, les actes devant être établis par Maître BRICNET, Notaires à Val de Reuil, requis à cet effet.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Janick LÉGER  
Maire de LÉRY

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE' at the top and 'LÉRY' at the bottom. The signature is a cursive script that loops around the stamp.